



## *Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, en Education et en Formation*

**Direction** : Jean-Marc LANGE (directeur), Thérèse PEREZ-ROUX et Frédéric TORTERAT (directeurs adjoints)

**Secrétariat Gestion** : Maria-Dolorès ARELLANO ([secretariat.lirdef@fde.univ-montp2.fr](mailto:secretariat.lirdef@fde.univ-montp2.fr)) et Bénédicte POUILLEUX ([benedicte.pouilleux@umontpellier.fr](mailto:benedicte.pouilleux@umontpellier.fr)). Tel : 04 67 61 83 12 / 04 67 61 82 64

**Référent SID-HAL** : Philippe GABRIEL ; **Référente Site Web** : Eleonora ACERRA

**Courriels** : [jean-marc.lange@umontpellier.fr](mailto:jean-marc.lange@umontpellier.fr), [therese.perez-roux@univ-montp3.fr](mailto:therese.perez-roux@univ-montp3.fr), [frederic.torterat@umontpellier.fr](mailto:frederic.torterat@umontpellier.fr), [philippe.gabriel@univ-avignon.fr](mailto:philippe.gabriel@univ-avignon.fr), [eleonora.acerra@umontpellier.fr](mailto:eleonora.acerra@umontpellier.fr).

## **Compte rendu du Conseil du 5 octobre 2018**

### **Présent(e)s au Conseil :**

Jean-Marc Lange (JML), Marie-Do Arellano (MA), Frédéric Torterat (FT), Thérèse Perez-Roux (TP), Philippe Gabriel (PG), Valérie Munier (VM), Brigitte Louichon (BL), Catherine Dupuy (CD), Agnès Perrin-Doucey (AP), Muriel Guedj (MG), Aurélie Chesnais (AC), Serge Leblanc (SL), Gabriel Pallares (GP) et Mélanie Secheppet (MS).

### **1. Organisation de la suite de la journée du 05-10 (discussions sur les axes pressentis et élaboration des documents de présentation)**

Le Conseil convient d'une méthode : les préfigurations d'axes sont soumises à des suggestions de compléments et de modifications, avec des manifestations d'intérêt. Les documents sont coordonnés par S. Leblanc ([serge.leblanc@umontpellier.fr](mailto:serge.leblanc@umontpellier.fr)) et Thérèse Perez-Roux ([therese.perez-roux@univ-montp3.fr](mailto:therese.perez-roux@univ-montp3.fr)) pour l'Axe 1 (provisoirement intitulé Travail Formation Professionnalités), Valérie Munier ([valerie.munier@umontpellier.fr](mailto:valerie.munier@umontpellier.fr)) et Agnès Perrin-Doucey ([agnes.perrin-doucey@umontpellier.fr](mailto:agnes.perrin-doucey@umontpellier.fr)) pour l'Axe 2 (avec plusieurs intitulés possibles<sup>1</sup>), Muriel Guedj ([muriel.guedj@umontpellier.fr](mailto:muriel.guedj@umontpellier.fr)) et Jean-Marc Lange ([jean-marc.lange@umontpellier.fr](mailto:jean-marc.lange@umontpellier.fr)) pour l'Axe 3 (provisoirement intitulé Educations, Politiques et Sociétés).

---

1 Didactiques(s) / Didactique(s) et Pédagogie / Didactique(s) : savoirs et mise en œuvre dans des contextes pluriels / Questions de Didactique - Questions à la Didactique / Didactique(s) et apprentissages / Didactique(s) : Questions de savoirs et de pédagogies / Didactique(s) : savoirs, connaissance, pratiques / Savoirs, connaissances, compétences, pratiques / Contenus, rapport aux savoirs et valeurs (ou pratiques) / Contenus, rapport aux savoirs et valeurs : approches didactiques / Modalités et environnements d'apprentissage.

Ces axes ne seront définitifs qu'à la suite du vote de l'AG de janvier. Ils devront être l'occasion d'un travail d'élaboration en commun (TP), l'idée étant que cette période qui vient soit l'occasion d'une première appropriation, par chacun.e, des orientations principales du Laboratoire, mais aussi d'un positionnement par rapport à ses propres recherches, ainsi que vis-à-vis des axes. Pour BL et AP, c'est en collaborant à l'élaboration des documents que les membres du LIRDEF trouveront leur place, dans une nécessaire synergie avec les problématiques communes.

## 2. Budget et financement au sein du LIRDEF

### 2.1. Principes généraux

Une simulation est présentée par l'Equipe de direction au Conseil, pour la répartition du budget.

Plusieurs *scenarii* sont envisagés. Le Conseil prend pour base la dotation 2018 du LIRDEF (UM : 25528 € + UPVM : 8835 €, soit 34363 €). S'ajoute à cela un budget d'investissement de 9000 € UM et de 2000 € du côté de l'UPVM. Sur la base du fonctionnement alloué en 2018, et en provisionnant 8000 € pour les soutenances de thèses et HDR 2019, 500 € pour le programme Ethicum ED 58, 1800 € pour le Comité d'Orientation, il reste en tout 24063 €.

Le Conseil convient d'allouer un quart de la dotation au bénéfice des doctorant.e.s (6000 €). Concernant les 18000 € restants, ils feront l'objet d'appels avec deux *scenarii* :

- trois appels 60 % + 20 % + 20 %.
- trois appels 70 % + 20 % + 10 %.

**Décision : Le Conseil retient la deuxième solution, et entérine la réserve constituée du fonds pour les doctorant.e.s.**

Outre la répartition du budget se pose la question des dates d'Appels à Financement (AF). AC rappelle à cet égard le vœu plusieurs fois formulé d'appels globaux, et non par axes. Certes, le budget est l'outil d'une politique et le fléchage en axes peut constituer une incitation, mais il importe de ne pas en imposer le principe *a priori* (BL). AC note sur ces points qu'il s'agit de financer, sur le premier appel, la plus grosse partie des dépenses de l'année, les deux autres appels étant destinés à financer ce qui n'avait pas pu être anticipé en début d'année (ou ce qui peut être financé malgré un refus initial, en fonction des budgets restants). Elle précise également que le dernier appel peut aussi permettre de répartir des fonds qui n'auraient finalement pas été dépensés contrairement à ce qui était prévu (ne serait-ce que pour des dépenses annulées liées à des non-acceptations de communications dans des colloques ou un nombre potentiellement inférieur de thèses soutenues).

TP exprime sa perplexité vis-à-vis d'une instance correspondant au Conseil qui déciderait des demandes individuelles. Question est également posée sur le contingent désormais réservé aux doctorant.e.s (un quart du budget) (GP) : FT répond que celui-ci est établi sur la base d'estimations, mais représente aussi une politique volontariste du LIRDEF. Rappel est fait de ce que pourront être les demandes (missions, achats). L'un des éléments de pondération consiste à faire tourner les sources de financement : il n'est pas souhaitable que ce soit

les mêmes qui s'autofinancent par projet, tandis que d'autres se saisiraient du fonds commun de la dotation (AP). Une possibilité existe de donner une initiative aux axes et de conduire une politique en leur sein (MG) mais seulement à titre indicatif, tout comme l'est la part chercheur au sein de la dotation.

**Décision : Les dates des AF seront, sur le budget 2019 : début novembre 2018 (pour ce qui est prévisible à cette date sur l'exercice budgétaire 2019 : 70 %), début mai 2019 (20 %), puis mi-septembre 2019 (10 %, avec d'éventuels ajustements).**

Ces dates sont celles des dépôts des demandes, ce qui n'empêche aucunement de les anticiper. Le moment des appels est déterminé par l'agenda scientifique : priorité pour le premier aux grands événements et congrès nécessitant une enveloppe conséquente, pour le deuxième aux autres manifestations scientifiques et aux achats, et pour le troisième aux achats et aux manifestations de dernière minute.

Question est de savoir s'il est possible de demander sur un autre trimestre un financement refusé sur un précédent trimestre (AC). Cette éventualité n'est pas tranchée par le Conseil à ce stade. Enfin, en ce qui concerne les financements relatifs au stockage de données, indiquons que cette question a été débattue en séminaire de la Présidence de l'UM (MG), avec un serveur dédié. Le dispositif Meso semble désormais permettre d'effectuer des sauvegardes diverses avec plus de simplicité. Pour cela on contactera par courriel : [MESO@LR](mailto:MESO@LR) (à savoir qu'une autre question se pose de l'accès des personnes de l'UPVM et de l'UAPV à ces serveurs).

## 2.2. Fiche critériée

Celle-ci reprend les critères recensés dans le CR du 21 / 09.

### **Pour les participations à des manifestations ou des missions liées à des réseaux scientifiques :**

- Lien entre la communication et les axes du labo (fort, moyen, faible)
- Rayonnement scientifique de la manifestation (il sera tenu compte, notamment, de la dimension – internationale, nationale ou locale – de la manifestation)
- La publication qui doit en découler (contractualisée, envisagée, non évoquée)
- Cas spécifiques de retour à la recherche (par exemple pour des personnes ayant interrompu leurs activités)
- Participation à des réseaux de recherche(s) à l'importance reconnue.

### **Pour l'édition scientifique et la traduction :**

- Lien entre l'édition et les axes du labo (fort, moyen, faible)
- Qualité et sélectivité du support éditorial

### **Pour les achats d'ouvrages et d'équipements spécifiques :**

- Nécessité pour la mise en œuvre d'un projet
- Possibilité de mutualiser l'ouvrage ou l'équipement au sein du LIRDEF

### 3. Projets UM

6 projets pressentis ont été soumis pour recensement. Voici le calendrier général prévu : un envoi des dossiers conjointement à la DS Education ([brigitte.louichon@umontpellier.fr](mailto:brigitte.louichon@umontpellier.fr)) et à la Direction du LIRDEF pour le 2 novembre à 23h. Le classement des 6 projets pressentis est prévu le 05/11/2018, au cours d'une réunion du Conseil de Labo qui se tiendra de 12h15 à 13H45, afin que le Conseil du DS-EDU propose à son tour un classement le 06/11/2018. Une présentation (5 minutes) des projets au Conseil est discutée mais non retenue pour cette session.

### 4. Comité d'orientation

T. Perez-Roux propose la participation d'Anne Barrère et de Cédric Frégné au Comité d'orientation. Les deux personnes sont intéressées, l'une étant toutefois disponible par Webconférence et le deuxième indisponible le 7 décembre. Tous deux consentent en revanche à participer au Comité.

Anne Barrère est Professeure à Paris Descartes, sociologue, spécialiste du travail des enseignants et des élèves. De son côté Cédric Frégné, Professeur à l'université Paris Est Créteil et Directeur du LIRTES, est sociologue, spécialiste de la formation des adultes.

Par la suite, B. Louichon confirme *in fine* l'acceptation de J.C. Chabannes. Indisponible le 7/12, celui-ci se propose de l'être aux dates ultérieures et de participer au CO.

**Décision : le Conseil consent à l'unanimité à l'intégration d'Anne Barrère, de Cédric Frégné et de Jean-Charles Chabanne au sein du Comité d'orientation.**

#### **Rappel de l'ordre du jour du Conseil ordinaire du 12/10 :**

1. Bilan de la journée du 5 octobre et organisation de la suite des opérations
2. Bilan financier (exercice budgétaire 2018)
3. Préparation de la journée du 7 décembre et de la campagne d'évaluation HCERES
4. Calendrier (prévisionnel) des élections du LIRDEF (Conseil, en particulier)
5. Questions diverses (demande de Ph. Gabriel / proposition de Kévin de Checchi quant à des rencontres inter-laboratoires entre doctorant.e.s / demandes relatives aux CR du Conseil / demande de rattachement de Pascale Toscani / projet TCOF de pédagogie universitaire avec un éventuel contrat doctoral (AP) / matériels de bureautique 2019 : achat éventuel sur nos différents récurrents d'un espace de stockage vidéo commun au labo (avec un système de sauvegarde automatique), pour environ 1300 euros sur de l'investissement) / utilisation d'une partie de l'éventuel reliquat du Labo pour un apport possible (libre en termes de montant) pour contribuer à l'édition d'un ouvrage de 600 p. coordonné par B. Albero *et al.* auquel a participé notamment S. Leblanc, avec des remerciements prévus en 2ème de couverture.